

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	50 (2023)
Heft:	4
 Artikel:	Les nouveaux essais d'e-voting sont concluants
Autor:	Rutz, Eveline
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1051973

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les nouveaux essais d'e-voting sont concluants

Les cantons de Bâle-Ville, Saint-Gall et Thurgovie ont mis en place un nouveau système d'e-voting le 18 juin 2023. Ils sont satisfaits des essais menés. Les Suisses de l'étranger sont les plus nombreux à avoir utilisé ce canal de vote.

EVELINE RUTZ

La «Cinquième Suisse» aimerait voter en ligne: c'est ce que démontre le premier essai appliqué du nouveau système d'e-voting. Le 18 juin 2023, les Suisses de l'étranger ont eu la possibilité de donner leur voix en ligne dans trois cantons. Après un arrêt de près de quatre ans, ils ont été nombreux à saisir l'occasion. «Ils apprécient beaucoup le fait qu'un canal de vote numérique leur soit à nouveau proposé», relève Barbara Schüpbach-Guggenbühl, chancelière d'État du canton de Bâle-Ville. Dans ce canton, près de 53 % des votants vivant à l'étranger et ayant participé aux élections ont fait le choix de l'urne électronique. Ils ont été 54 % à Saint-Gall, et 56 % en Thurgovie.

Un premier bilan positif

Tous les participants se disent satisfaits. Benedikt van Spyk, secrétaire d'État du canton de Saint-Gall, note que les votants ont bien réussi à utiliser le système: «Notre service de

support a reçu très peu de questions». Les retours des Suisses de l'étranger ont été positifs. Pour le canton de Thurgovie aussi, l'expérience a été concluante. «Nous sommes très satisfaits du fonctionnement du système d'e-voting», indique le chancelier d'État Paul Roth.

La Poste, qui a développé ce nouveau système, les trois cantons et la Chancellerie fédérale s'apprêtent à analyser l'essai en détail et à procéder, le cas échéant, à des adaptations. Comme l'évoque Benedikt van Spyk, la procédure d'inscription, par exemple, devra encore être simplifiée: «Elle constitue un obstacle relativement important.»

Pas de cyberattaques, pas de tentatives de manipulation

La Poste parle d'une «première réussie». Elle a supervisé les essais et fourni de l'aide aux responsables cantonaux sur le terrain. Selon Michael Egger, responsable de l'e-voting à la Poste, aucune irrégularité n'a été re-

levée: «Toutes les voix électroniques se sont avérées valables, le secret du vote a été garanti en tout temps et le résultat, décompté correctement.» Le système n'a pas subi de cyberattaques, comme plusieurs entreprises suisses, la Chancellerie fédérale et d'autres autorités depuis le début de juin. «La sécurité informatique n'est pas donnée une fois pour toutes, c'est un processus continu», souligne encore Michael Egger. Après ce «bon début» il se dit persuadé que le vote électronique sera utilisé lors des élections fédérales de l'automne. La décision appartient aux cantons.

Bâle-Ville, Saint-Gall et Thurgovie entendent continuer à proposer l'e-voting. Ils ont reçu du Conseil fédéral une autorisation générale s'étendant jusqu'à mai 2025. Pour les élections au Conseil national du 22 octobre 2023, ils ont demandé une autorisation séparée: la procédure est en cours. Aucun autre canton ne s'ajoutera à leur liste d'ici octobre. D'après la Chancellerie fédérale, il est trop tard pour cela, notamment pour des raisons logistiques.

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) estime que les essais du 18 juin sont une «réussite totale». Ils ont montré que le vote électronique répond à un besoin de la «Cinquième Suisse». Dans les trois cantons, 25 494 Suisses de l'étranger avaient la possibilité de donner leur voix en ligne; 3616 l'ont fait. 85,3 % de tous les votes électroniques recueillis venaient de la diaspora. Bilan de la directrice de l'OSE, Ariane Rustichelli: «Le nouveau système d'e-voting a réussi sa mise à l'épreuve.»



Pour Barbara Schüpbach-Guggenbühl, chancelière d'État du canton de Bâle-Ville, ici lors d'une conférence de presse avant le test, le bilan est positif.
Photo: Keystone

Version de démonstration du système d'e-voting:
demo.evoting.ch

Pour en savoir plus à ce sujet, voir page 35